

**PROGRAMME NATIONAL DE RÉCONCILIATION AVEC LES ORPHELINS
ET ORPHELINES DE DUPLESSIS AYANT FRÉQUENTÉ CERTAINES INSTITUTIONS**

Portrait des différentes étapes

Programme	Période pour présenter une demande	Nombre de demandeurs	Nombre de personnes aidées	Aide financière accordée	Pourcentage d'acceptation
Programme national de réconciliation avec les orphelins de Duplessis ayant fréquenté certaines institutions Décret 1198-2006	10 avril 2007 au 10 août 2007	1650	1271	19 M\$	77 %
Prolongation Décret 1141-2008	11 août 2007 au 2 février 2009	1171	743	11,2 M\$	63,5%
Autorisation pour les hors délai Décret 1224-2009	3 février 2009 au 23 décembre 2009	231	163	2,5 M\$	70,6 %
Total du programme incluant ces phases		3052	2177	32,7 M\$	71,3 %
Prolongation Décret 1147-2010	Après le 23 décembre 2009	933*	436*	6,5 M\$*	66%**

* En date du 14 novembre 2011

** Estimé basé sur le ratio demandes acceptées / demandes traitées